

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ÉCULLY**

N°2024-22-T1

SÉANCE DU 6 JUIN 2024

Date de convocation du conseil d'administration : 31 mai 2024

Nombre d'administrateurs en exercice au jour de la séance : 17

Présidente de séance : Madame Laure DESCHAMPS

Membres présents : Mme Laure DESCHAMPS ; Mme Patricia GARCIA ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Jean Philippe CORDIN ; M. Benoit SECHET ; M. Jean-Claude GAUD ; Mme Hélène DROMARD. ; Mme Florence ASTI LAPPERIERE

Membre absent ayant donné pouvoir : M. Sébastien MICHEL donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS. M. Jean-Pierre MANIGLIER donne pouvoir à M. Jean Philippe CORDIN ; Mme Myriam RAFFARA donne pouvoir à M. Benoît SECHET ; Mme Marie-Agnès CHALANCONFERNANDES donne pouvoir à Vincent FRIDRICI.

Membres absents : M. Christian GORISSE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Marie Pierre BERAUD SUDREAU ; M. Christophe PERRIN ; Mme Evelyne LARASSE

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2024 DU CENTRE LOUISE COUCHEROUX

La présente décision modificative n° 1 a pour objet l'ajustement de la prévision budgétaire relative à l'exercice 2024 du budget du Centre Louise Coucheroux pour plusieurs chapitres. Il convient d'intégrer les résultats de l'exercice 2023 dans le compte 110 (fonctionnement) et le compte 10682 (investissement), et de prévoir des dépenses et des recettes qui n'avaient pas pu être comptabilisées lors de l'élaboration budgétaire de 2024.

I. En fonctionnement :

1. Les dépenses de fonctionnement : + 197 999,09 € :

Sur les comptes 6281 et 6283, il est nécessaire de prévoir des prestations de blanchissage supplémentaires correspondant au réalisé 2023. De même, à compter du 01 avril 2024, la résidence autonomie fait appel à un prestataire extérieur DECA PROPRETE pour assurer le bio nettoyage de la résidence. Il convient donc de porter le montant prévus pour cette dépense dans la décision modificative.

Le compte 6188 prend en compte les rémunérations, de personnels disposant de compétences en matière de prévention de la perte d'autonomie. Ce sont des prestataires extérieurs (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, art thérapeute...) sont financées par le forfait autonomie (gymnastique adaptée, diététicien, art thérapeute...)

L'achat de la Résidence autonomie n'ayant pas été finalisé, il s'avère nécessaire de prévoir des loyers au compte 614 jusqu'à décembre 2024.

DEPENSES					RECETTES						
	COMPTES	INTITULES	EHPAD	Résidence Autonomie	Accueil de jour adossé	COMPTES	INTITULES	EHPAD	Résidence Autonomie	Accueil de jour adossé	
FONCTIONNEMENT	614	Charges locatives et de copropriété		155 321,16 €							
	6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur			6 000 €						
	6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur		13 677,93 €							
	6188	Autres frais divers		23 000 €							
						73313	Prix de journée		23 000 €		
						110	Report à nouveau	34 893,85 €	162 093,22 €	90 771,13 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					197 999,09 €	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT					310 758,20 €

2. Les recettes de fonctionnement : + 310 758,20 € :

Il convient d'intégrer les résultats de l'exercice 2023 au compte 110 pour un montant de 287 758,20€. De plus, nous allons percevoir 23 000 € pour le forfait autonomie.

II. En investissement :

1. Les dépenses en investissement : + 104 682,12 €

Dans la section d'investissement, le compte 2135 correspond à l'achat de la Tovertafel (tablette interactive pour les personnes âgées), ainsi qu'à l'acquisition de matériel comme les barrières de lit, le matériel informatique et l'équipement hôtelier.

Le compte 2188 est lié aux travaux pour la salle de pause des agents ainsi qu'au remboursement à la Commune pour l'achat de climatisation et des bancs extérieurs. Le compte 165 correspond au remboursement des cautions.

2. Les recettes en investissement : + 155 156 €

Il convient d'intégrer les résultats de l'exercice 2023 sur le compte 10682 pour un montant de 110 000 €.

DEPENSES					RECETTES						
	COMPTES	INTITULES	EHPAD	Résidence Autonomie	Accueil de jour adossé	COMPTES	INTITULES	EHPAD	Résidence Autonomie	Accueil de jour adossé	
INVESTISSEMENT	2135	Installations générales	14 436 €			13188	Autres subvention	5 000 €			
	2135	Installations générales	6 645,66 €								
	2181	Installations générales, agencements, aménagements divers	19 000 €			13188	Autres subventio	3 000 €			
	2188	Autres immobilisations corporelles		58 513,46 €		13188	Autres subvention		37 156 €		
	165	Dépôts et cautionnements	6 087 €								
						10682	Réserves affectées à l'investissement	40 000,00 €	20 000,00 €	50 000,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					104 682,12 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					155 156,00 €

Concernant les recettes d'investissements, diverses subventions seront versées

- 5 000 € de la fondation Henri Baboin Jaubert pour l'acquisition de la Tovertafel
- 3 000 € de la fondation JM Bruneau pour le parcours de santé
- 22 927 € de la fondation des hôpitaux pour l'installation de la salle de pause et de sommeil pour les agents du Centre
- 14 229 € de la CARSAT pour l'installation de la climatisation dans le salon de la résidence autonomie et l'installation de physio bancs dans le parc du Centre

Vu la délibération n° 2024-13-T1 du 22 mars 2024 relative au vote du budget 2024 du budget du Centre Louise Coucheroux. ;

Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20240611-2024-22-T1-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Adopte la décision modificative n°1 du budget du Centre Louise Coucheroux, telle que présentée dans le tableau ci-dessus, qui se décompose comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	310 758,20 €	155 156,00 €
Dépenses	197 999,09 €	104 682,12 €
TOTAL	112 759,11 €	50 473,88 €

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 12 voix pour

déposé le 11 JUIN 2024

transmis le 11 JUIN 2024

Affiché, le 11 JUIN 2024

Ainsi délibéré,

A Écully, le 11 JUIN 2024

Le président

Pour le président,

La vice-présidente du C.C.A.S

Laure DESCHAMPS



Certifié exécutoire le 11 JUIN 2024

Le président

Pour le président,

La vice-présidente du C.C.A.S

Laure DESCHAMPS



Accusé de réception en préfecture
069-266910033-20240611-2024-22-T1-DE
Date de réception préfecture : 11/06/2024